

DIRECTIVES AUX AUTEURS – ARTICLES SCIENTIFIQUES

Les articles scientifiques doivent être inédits et n'avoir jamais été publiés. Ils ne peuvent être publiés ultérieurement sans le consentement écrit de l'éditeur.

Les articles scientifiques sélectionnés par le comité de direction de la revue sont évalués, révisés et commentés par des réviseurs scientifiques (au moins 2), qui recommanderont ou non la publication des articles soumis à leur attention. Les auteurs seront alors avisés des corrections exigées pour publication (majeures ou mineures) et auront un délai raisonnable pour intégrer ces dites corrections. Le nouveau texte sera alors resoumis aux réviseurs jusqu'à leur plein accord pour publication.

DIRECTIVES CONCERNANT LE TEXTE

Style

- Article écrit à la 3^e personne du singulier ou du pluriel (on, il, ils).
- Ton et style de l'article scientifique et non promotionnel (lorsqu'il est question d'un projet ou d'une initiative particulière, les articles ne doivent pas le vanter, mais bien le décrire de façon neutre).
- Titre court et accrocheur, français et anglais.

Nombre de caractères

- 8 pages avec 8 éléments visuels (tableaux, graphiques, illustrations, photos) maximum : 26 000 caractères avec espaces et excluant les références.
- Résumé français (1800 caractères espaces compris) et résumé anglais.

On doit réduire de 1 000 caractères incluant les espaces si on souhaite ajouter une photo ou figure.

Format de présentation du texte

- Format 8 1/2" x 11" (21,6 cm x 27,9 cm) avec marges d'un pouce (2,5 cm)
- Police : Arial, taille 10, noir
- Format du texte : double interligne et texte justifié
- Aucune autre mise en page spéciale (tabulation, soulignement, insertion, etc.)
- Titres et sous-titres en caractère gras.
- Une à trois phrases clés du texte seront reprises en exergue, vous pouvez suggérer des extraits.
- Référence à insérer dans le texte avec la date et faire une liste en fin d'article (style).

Signature de l'auteur

- Ainsi, tout article doit être signé de la façon suivante :
Par Nom de l'auteur
Son grade universitaire (M. Env., Ph.D., etc), son titre (son poste), nom de son organisation
Son courriel (à la discrétion de l'auteur)
- Les auteurs qui occupent un poste dans plusieurs organisations doivent néanmoins se limiter à un poste et une seule organisation.
- La signature doit se trouver sous le titre de l'article.

DIRECTIVES CONCERNANT LES VISUELS

Éléments à fournir

- 8 éléments visuels (tableaux, graphiques, illustrations, photos) maximum accompagnant le texte à envoyer séparément. Le nombre de mots ou d'éléments visuels peut varier fonction de la taille des graphiques, tableaux, etc. Il faudra alors voir avec l'éditeur de quel jeu peut bénéficier l'auteur.
- Photo portrait de l'auteur principal et du co-auteur si présent à envoyer séparément (il n'est pas possible d'insérer plus de deux photos d'auteur).
- Un numéro, un titre court et une légende doivent accompagner les tableaux et graphiques (Éviter les grands tableaux).

Formats requis

- Format Word et Excel pour les tableaux et les graphiques.
- Format EPS, JPEG (300 dpi) et TIF pour tout autre élément visuel.
- Les photographies doivent être clairement identifiées et accompagnées d'une légende pertinente (bas de vignette), ainsi que l'origine de la photo pour mention appropriée (crédit). Vous devez détenir les droits d'auteur pour les photos ou avoir l'autorisation de les utiliser.
- Mentionner dans le texte l'endroit le plus approprié pour insérer les éléments visuels.

EXIGENCES BILINGUES DES ARTICLES SCIENTIFIQUES

Titre de l'article en français et en anglais.

Un résumé français et un résumé anglais (« Abstract ») de 1800 caractères chacun incluant les espaces. Décrire brièvement le but et la nature de l'article, les méthodes, les principaux résultats et les conclusions. Éviter l'usage d'abréviations. Le résumé doit être complet et compréhensible sans référence au texte.

Trois à six mots clés en français et en anglais.

STRUCTURE DU TEXTE

Résumé

Résumé en français et en anglais ainsi que les mots clés en français et en anglais, de 1800 caractères chacun incluant les espaces.

Introduction

Les auteurs doivent identifier clairement le sujet traité ainsi que préciser l'étendue et les limites de l'article. L'introduction doit servir à justifier le besoin du projet par un rappel des concepts essentiels et par une présentation concise de la littérature pertinente à ce sujet. L'introduction sert aussi à préciser l'originalité de l'étude, ses avantages, ses inconvénients et ses limites.

Matériel et méthodes

Le texte doit contenir suffisamment d'informations techniques pour permettre de reproduire les expériences ou observations. Le matériel, les méthodes d'analyse ou d'obtention des résultats, comme le plan d'expérience, doivent être décrits. Pour des méthodes normalisées d'analyse, une simple référence spécifique suffit. Si les auteurs utilisent plusieurs méthodes, on peut en donner une courte description (par exemple, « La détermination du phosphore filtrable a été faite selon la méthode du chlore stanneux (424E; APHA *et al.*, 1992) ». Les méthodes nouvelles ou modifiées substantiellement doivent être identifiées comme telles et décrites.

Résultats et discussions

Les auteurs doivent identifier les résultats obtenus et pertinents à l'article. Présentez-les dans une séquence qui supportera ou infirmera l'hypothèse poursuivie et préalablement exposée dans l'introduction. Présentez les résultats de façon aussi concise que possible dans un seul des trois modes de présentation suivants : texte, tableau ou figure. **Les données numériques présentées graphiquement ou dans un tableau n'ont pas à être reprises dans le texte.** Les valeurs moyennes pour un groupe de données peuvent être répétées pour mettre l'emphase sur les conclusions de l'article.

On doit éviter l'utilisation excessive de graphiques pour des données présentées d'une façon plus concise dans le texte ou dans un tableau.

La discussion permet d'établir le lien entre les résultats et les hypothèses. Il s'agit de confirmer les hypothèses à la lumière des résultats de l'expérience et de travaux précédemment publiés, de discuter des implications théoriques et pratiques du travail, et d'études futures, etc.

Conclusion

Bref retour sur les hypothèses posées afin de déterminer globalement si elles se confirment par les résultats obtenus. On y résume les points majeurs ressortant de l'interprétation des résultats.

Remerciements

Les noms des personnes qui ont collaboré substantiellement à la réalisation du projet et de l'article, de même que les subventions obtenues, peuvent être mentionnés en fin de texte. On mentionne également à cette étape si le texte a été présenté lors d'une conférence, colloque, etc.

Références bibliographiques et électroniques

À l'intérieur du texte, les références doivent être mises entre parenthèses (système Harvard) et comporter le nom de l'auteur et l'année de publication. À la fin du texte, la liste des références doit être présentée par ordre alphabétique d'auteurs. Les mentions telles que : « communication personnelle » ou « à paraître » doivent être évitées.

Note : la mention latine *et al.*, signifiant « et les autres » (*et alii*) s'écrit toujours en italique et avec un point. On l'utilise dans le corps du texte, mais jamais dans la liste des références en fin de texte où les noms de tous les auteurs doivent être indiqués.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Pour une revue :

Beaudoin, L., H.C. Lavallée, H. Buisson et A. Zaidi. (1992). « Utilisation des technologies d'ultrafiltration et de nanofiltration pour le traitement d'effluents papetiers ». *Sci. tech. eau*, 25, p. 489-497.

Pour un livre :

Desjardins, R. (1988). *Le traitement des eaux*. Éd. École Polytechnique de Montréal, Montréal, Québec, 366 p.
Am. Public Health Assoc. (APHA), Am. Water Works Assoc. (AWWA). et Water Environment Federation. (WEF) (1992). *Standard methods for the examination of water and wastewater*. 18^e éd., APHA, Washington, D.C.

Pour un compte rendu de colloque ou conférence :

Zaloum, R., R. Van Coillie, D. Couillard et G. Costan. (1988). *Influence des organismes filamenteux sur la traitabilité biologique*. Symposium sur le traitement des eaux usées. Montréal, Québec, ministère des Approvisionnements et Services Canada, p. 127-148.

Pour un rapport interne :

Bilodeau, L. (1980). *Complexe Grande-Baleine, simulation numérique de l'estuaire de la Petite Rivière de la Baleine*. Rapport interne n° 16, Service hydraulique, Hydro-Québec, Montréal, Québec, 60 p.

On doit faire usage de l'abréviation internationale du titre du périodique ou du nom au long de celui-ci, mais non d'un mélange de ces deux systèmes. Les abréviations de titre de périodique devront être faites en respectant les recommandations de l'ANSI. Des listes de titres de périodiques abrégés peuvent être trouvées dans *Engineering Index* (1985) et *Biological Abstracts* (1988) :

- Engineering Information inc. (1985). *Publications indexed for engineering (PIE)*, Engineering Index, New York, NY.
- BioSciences Information Service (BIOSIS). (1988). *Serial sources for the BIOSIS data base*; *Biological Abstracts*. Philadelphie, PA.

ABRÉVIATIONS ET CONVENTIONS

Abréviations :

Les abréviations doivent être utilisées comme aide au lecteur. À la première utilisation dans le texte, donnez l'expression au long, suivie entre parenthèses de l'abréviation. (Exemple : matières en suspension (MES)). N'utilisez pas d'abréviations pour des expressions qui ne sont pas utilisées en abondance dans le texte et les illustrations. Les acronymes et abréviations ne prennent pas de « s » au pluriel (par exemple, les MES, les MRC, les ONG).

Équations, formules, symboles :

Les équations et formules doivent être clairement écrites. Identifiez-les par un numéro entre parenthèses, afin d'y faire référence dans le texte. Procédez de la même façon avec les formules de réactions chimiques. Utilisez les symboles internationaux reconnus.

Noms taxinomiques :

Désignez les organismes et micro-organismes conformément aux indications du Code international de nomenclature. La première fois que le nom de l'espèce apparaît dans le texte, on écrit intégralement le nom générique et le nom spécifique, le second sans majuscule. Dans la suite du texte, on écrit seulement l'initiale du nom générique, suivi du nom spécifique en entier (ex. : *Escherichia coli* la première fois, puis *E. coli* par la suite). On doit toujours les écrire en italique.

La revue
des spécialistes de
l'environnement
au Québec

Vecteur Environnement

Unités de mesure et fractions :

Les unités de mesure doivent être conformes au système international (Bureau de normalisation du Québec, 1986). Si l'auteur désire indiquer les équivalences en système impérial ou américain, il doit d'abord donner les unités de mesure en système international et faire suivre entre parenthèses l'autre unité de mesure. Les fractions à simple numérateur et dénominateur peuvent s'écrire avec le signe de division (ex. : mg/L ou 7/8, mais non 147/168). Il demeure préférable d'utiliser la notation décimale (87,5). Notez que le système international impose l'utilisation de l'espace et de la virgule (2 345,99 et non 2,345.99). Dans les autres cas plus complexes, utilisez la notation exponentielle (ex. : $\text{mg}\cdot\text{L}^{-1}\cdot\text{h}^{-1}$ plutôt que mg/L/h ou mg/L•h).

Documents protégés par des droits d'auteur :

On doit accompagner les éléments protégés par des droits d'auteur d'une permission écrite de reproduction de la part du titulaire de ces droits.